



Demande de conseil pour naturalisation

Par **Njitam**, le **06/01/2016** à **23:50**

Bonjour à tous et tous mes meilleurs vœux pour l'année 2016.
J'ai déposé une demande de naturalisation avec mon épouse et mes enfants qui sont tous nés en France. J'ai déposé en mai 2013 et nous avons passé un entretien à la préfecture. A la suite de cet entretien on nous a remis les récépissés. Quelques mois après j'ai été convoqué au commissariat de ma ville pour une enquête.
En mai 2015 un agent de la préfecture nous a appelé pour nous dire que le dossier a traîné car il fallait le retour de l'enquête et que l'enquête est retourné et cet agent de la préfecture nous a demandé de lui rapporter rapidement quelques documents supplémentaires comme les fiches de paie, les certificats de scolarité des enfants, les dernières quittances du loyer etc..
Nous lui avons déposé dans la boîte à lettre qu'elle avait indiqué deux jours après. Elle nous a rappelé pour nous dire qu'elle les a reçus. Et c'était en mai 2015.
Depuis ce jour jusqu'à aujourd'hui je n'ai plus aucune information au sujet de notre dossier.
Pourriez vous me donner des conseils s'il vous plaît? Nous ne savons plus quoi faire et la préfecture est injoignable.
Mon épouse et moi vivons en France depuis plus de 12 ans et travaillons toujours, nous avons 4 enfants qui sont tous nés ici en France.
Merci de me donner des conseils face à cette situation s'il vous plaît.